



**HAL**  
open science

# Le Darfour, vu de l'ONU : la difficile prévention des violences de masse en pratique

David Ambrosetti

► **To cite this version:**

David Ambrosetti. Le Darfour, vu de l'ONU : la difficile prévention des violences de masse en pratique. Human Security Bulletin, 2007. halshs-02293610

**HAL Id: halshs-02293610**

**<https://shs.hal.science/halshs-02293610>**

Submitted on 20 Sep 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Le Darfour, vu de l'ONU : la difficile prévention des violences de masse en pratique**

[David Ambrosetti\\*](#)

C'est à l'heure d'un succès diplomatique notable, le vote de la résolution 1769 du Conseil de sécurité de l'ONU le 31 juillet 2007 autorisant le déploiement de 26 000 hommes au sein d'une mission de paix « hybride » Union africaine / ONU au Darfour (baptisée Unamid), qu'il convient d'analyser l'échec international face à ce conflit armé. Contrairement au génocide rwandais en 1994, ce conflit et ces violences ne se sont pas produits dans l'indifférence diplomatique et médiatique internationale. Et pourtant, le constat d'impuissance s'impose.

Notre raisonnement part d'un postulat simple : refuser ces violences doit conduire à les prévenir, à forcer leurs auteurs et leurs donneurs d'ordre à opter pour d'autres stratégies moins violentes. La fameuse « responsabilité de protéger » devrait se mesurer en amont, au vu de tous les comportements qui ont « autorisé » ces violences, et non aux seuls moments où l'« urgence » exige de « faire quelque chose ». C'est l'incapacité de dissuader ces violences à l'ONU qui inspirera notre propos, comme preuve de l'extrême complexité de cet objectif préventif.

La situation au Darfour, et au Sud Soudan avant cela, est rapidement une priorité pour l'ONU. Les responsables du maintien de la paix sont alors soucieux de protéger la phase d'expansion dans laquelle se trouvent les opérations de paix de l'ONU après la période de désengagement drastique des États membres, de 1994 à 1999-2000, à la suite aux échecs hautement médiatisés en Somalie, en Bosnie et au Rwanda. Or en 2004-2005, pour la première fois depuis 1992, les États-Unis plaident fortement en faveur d'une importante opération de paix (de dix mille hommes) dans un conflit africain, au Sud Soudan, après trois ans d'efforts diplomatiques intenses pour la signature d'un accord de paix entre le gouvernement soudanais et la principale rébellion sudiste, la *Sudan People's Liberation Army* (SPLA).

Tous ceux à l'ONU attachés au maintien de la paix comprennent que ce dossier sud-soudanais offre l'opportunité de montrer aux médias et aux *congressmen* américains l'utilité des opérations de paix, et d'ancrer à nouveau les États-Unis au cœur du maintien de la paix.

Mais l'ONU ne peut pas parier sur un succès au Sud Soudan si cela signifie ignorer des violences de masse ailleurs au Soudan malgré la présence de Casques bleus. Le souvenir du Rwanda la force à la prudence. Or cette urgence – en soi louable – d'une solution négociée au Sud Soudan pour l'Administration américaine rend plus difficile la mise en cause du partenaire soudanais lorsque celui-ci s'engage dans une campagne contre-insurrectionnelle d'une extrême violence au cours de l'hiver 2003-2004 en réponse aux attaques des rebelles darfouriens de la *Sudan Liberation Army* (SLA) en février et en avril 2003 à el-Fasher. Du fait de la dévastation de plusieurs centaines de villages jugés acquis à la rébellion sur une base ethnique, la majeure partie des 200 000 décès depuis 2003 en raison du conflit au Darfour a lieu à cette période, de même que l'exode des deux millions et demi de Darfouriens qui vivent aujourd'hui dans des camps de déplacés et de réfugiés de part et d'autre de la frontière avec le Tchad.

À cette date, donc, aucun signal assez ferme et crédible pour stopper cette répression au Darfour ne peut être émis par les négociateurs internationaux engagés dans la résolution du conflit au Sud, qui a causé depuis 1983 la mort de plus d'un million de personnes et l'exode de plus de six millions. Le risque de voir le régime soudanais renoncer aux importantes concessions qu'il est en train d'accepter au profit de la SPLA et de faire

capoter le processus de paix est vivement ressenti. De son côté, ce régime refuse de laisser proliférer d'autres mouvements rebelles espérant capter par la violence la même attention internationale et les mêmes concessions que la SPLA.

L'alerte est venue de l'ONU, d'abord par la bouche de Mukesh Kapila, coordinateur humanitaire des Nations Unies au Soudan, puis par celle du Secrétaire général, Kofi Annan, en avril 2004, à l'occasion de la commémoration des dix ans du génocide rwandais. Le Darfour devient alors, et reste aujourd'hui, le premier théâtre d'intervention humanitaire dans le monde, avec plus de douze mille travailleurs humanitaires (dont près de neuf cents personnels expatriés).

Cette attention internationale engendre bien une diminution de la mortalité et de la violence par les belligérants. La force d'interposition que l'Union africaine accepte de déployer au Darfour au printemps 2004 constitue une présence indispensable. Elle ne peut toutefois empêcher totalement les violences. Et l'accord de paix « global » conclu entre le gouvernement soudanais et la SPLA le 9 janvier 2005 sous pilotage international exclut entièrement la situation au Darfour, malgré les efforts de Mukesh Kapila pour lier les deux conflits.

Depuis, le ton a changé. La généralisation des condamnations publiques concernant le Darfour, la qualification de génocide par certains, et la saisine de la Cour pénale internationale (CPI) par le Conseil de sécurité moins de trois mois après l'accord de paix au Sud, tout cela a fragilisé ceux qui, au sein du régime soudanais, avaient choisi de coopérer avec l'ONU. Les responsables étatiques visés par ces procédures ont pris le dessus, cooptant le président Omar al-Bechir dans le sens de la confrontation.

Lors des négociations de paix pour le Darfour à Abuja (Nigeria) en 2006, les négociateurs soudanais exploitent les tensions entre les États les plus interventionnistes d'une part et la Chine, la Russie et la Ligue des États arabes d'autre part, mais également entre les services de l'ONU et ceux de l'Union africaine, elle-même fortement divisée. Et ce avec le résultat que l'on sait : l'échec de l'accord de paix du Darfour du 5 mai 2006 conduit à une rapide dislocation-recomposition des mouvements rebelles et à une recrudescence des violences depuis l'été 2006.

La récente adoption de la résolution 1769 à l'unanimité avec le soutien du Soudan montre que certaines divisions ont été surmontées. Les responsables de la mission de l'ONU au Soudan doivent maintenant espérer la fin d'un jeu diplomatique porteur de grands risques pour eux.

En effet, les désaccords diplomatiques existants et les forts enjeux de politique intérieure en période préélectorale aux États-Unis ont conduit à la multiplication de messages tonitruants chargés de menaces laissées sans suite. Ce fut le cas de la résolution 1706 du 30 août 2006, qui prévoyait le déploiement d'une force de 20 600 hommes qu'aucun des États contributeurs de troupes de l'ONU n'était prêt à fournir puisqu'elle violait la souveraineté du Soudan, qui la refusait féroce par crainte des poursuites engagées par la CPI. Les divisions internationales n'en ont été que plus aiguës au sein du Conseil de sécurité comme de l'Union africaine ou de la Ligue arabe, accroissant les soupçons de partialité et de sélectivité de la part des Américains et de leurs alliés. Cela a contribué à fragiliser les services de l'ONU sur le terrain, et a incité les autorités soudanaises à mettre en péril l'accord de paix au Sud Soudan (comme à Malakal en novembre 2006), comme moyen de pression pour le Darfour.

Maintenant que la perspective d'une importante opération militaire au Darfour semble se rapprocher, le DOMP devra éviter que la rhétorique « salvatrice » des promoteurs de cette opération à usage publicitaire ne force l'ONU à accepter ce qui ne peut que la conduire vers un enlèvement et un retrait honteux : un déploiement armé perçu comme hostile en l'absence d'accord politique entre les belligérants sur le terrain capable de

servir de ligne d'action claire pour les Casques bleus. C'est d'ailleurs pour contrer ce risque que les négociateurs internationaux soutiennent actuellement la tenue de nouvelles discussions de paix avec les non signataires de l'accord du 5 mai 2006 à Arusha (Tanzanie). Avec davantage de succès qu'à Abuja, on l'espère.

*\* David Ambrosetti est chercheur post-doctoral en science politique au Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM).*

Ce texte a été préparé dans le cadre du groupe de recherche sur les Conflits armés en Afrique subsaharienne du Centre d'études d'Afrique noire (CNRS / Institut d'Etudes politiques de Bordeaux), programme co-financé par le Conseil régional d'Aquitaine et par le ministère français de la Recherche.